



Crédit Étudiant Signe par un Mineur

Par **MelanieMelanie**, le **30/01/2017** à **11:43**

Bonjour, j'aurais voulu avoir quelque renseignement sur mon crédit étudiant .

J'ai signé un crédit étudiant Juillet 2013 , j'avais alors 17 ans , j'étais encore étudiante .

LA banque m'a accordé ce crédit , Et aujourd'hui malheureusement je peine à payer mes échéances ...

J'ai demandé un désarchivage de mon contrat de crédit Impossible de LE retrouver aux archives Ma conseillère m'a alors envoyé vers un autre organisme qui gère LES crédits Natixis ... J'appelle donc , Et on me répond que aucun dossier à mon nom n'est référencé chez eux , Et LA gentille dame m'a alors dit que si cet organisme ne l'avait pas , c'était obligatoirement LA banque qui l'avait J'appelle alors ma conseillère problème cette dame refusé de me donner plus d'information Y a-t'il des recours dans ce cas précis , ou je pourrais éventuellement me retourner contre cette banque ...

Merci pour vos réponses

Cordialement